

CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDCHILDREN A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum
de placement
recommandée :

5 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3	4	5*	6	7
---	---	---	---	----	---	---

LU1966631001

Reporting mensuel - 28/02/2023

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

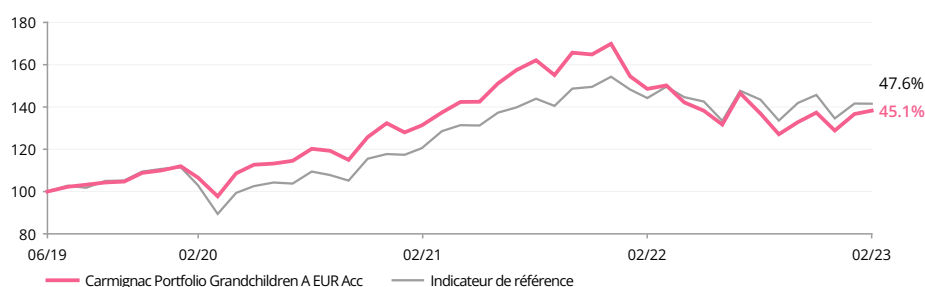
Un fonds d'actions internationales qui investit dans des entreprises de grande qualité qui contribuent positivement à la société et l'environnement. Le Fonds n'a aucune restriction en termes géographiques, sectoriels ou de capitalisation boursière, bien qu'il soit principalement orienté vers les grandes entreprises des marchés développés. Les sociétés sont sélectionnées sur la base d'un processus d'investissement rigoureux qui associe une sélection quantitative à une analyse fondamentale et intègre une approche socialement responsable. Le fonds cherche à obtenir une croissance du capital à long terme sur une période minimale de 5 ans.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge.

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/02/2023 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)	
	Depuis le 30/12/2022	1 Mois	1 an	3 ans	3 ans	Depuis le 31/05/2019
A EUR Acc	7.3	1.2	-6.9	29.7	45.1	9.1
Indicateur de référence	5.2	-0.1	-1.9	37.5	47.6	11.2
Moyenne de la catégorie	5.9	-0.0	-6.3	24.0	34.5	7.4
Classement (quartile)	1	1	3	2	1	2

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans
Volatilité du fonds	22.0	19.6
Volatilité du benchmark	17.1	17.9
Ratio de Sharpe	-0.3	0.5
Bêta	1.1	1.0
Alpha	-0.0	-0.0

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	13.3%
VaR de l'indicateur	12.5%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	1.3%
Total	1.3%

Performances brutes mensuelles



M. Denham



O. Ejikeme

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	97.7%
Taux d'exposition nette actions	97.7%
Nombre d'actions	41
Active Share	88.2%

PROFIL

Classification SFDR : Article 9
Domicile : Luxembourg
Affectation des résultats : Capitalisation
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 31/05/2019
Date de la 1ère VL : 31/05/2019
Devise de cotation : EUR
Actifs sous gestion du Fonds : 84M€ / 89M\$⁽¹⁾
Encours de la part : 12M€
VL : 145.12€
Catégorie Morningstar™ : Global Large-Cap Growth Equity

GÉRANT(S) DU FONDS

Mark Denham depuis le 31/05/2019
 Obe Ejikeme depuis le 31/05/2019

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

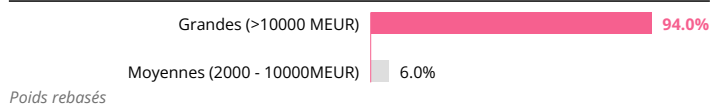
MSCI WORLD (USD) (dividendes nets réinvestis).

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

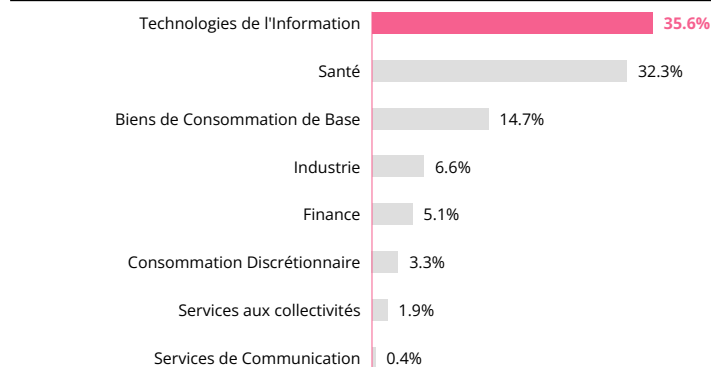
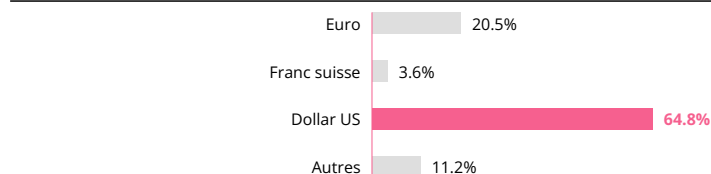
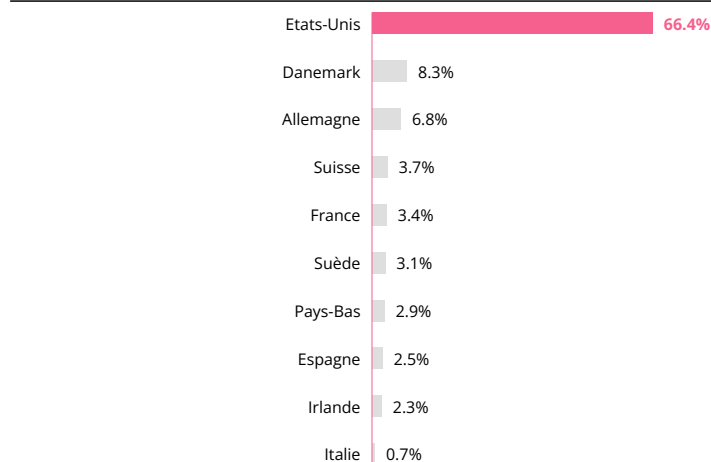
Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
 Minimum % d'investissements durables 80%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDCHILDREN A EUR ACC**ALLOCATION D'ACTIFS**

Actions	97.7%
Pays développés	97.7%
Amérique du Nord	64.8%
Europe	32.9%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	2.3%

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION**PRINCIPALES POSITIONS**

Nom	Pays	Secteur	%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	7.2%
NOVO NORDISK AS	Danemark	Santé	6.2%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	Etats-Unis	Santé	5.5%
PROCTER & GAMBLE CO/THE	Etats-Unis	Biens de Consommation de Base	4.5%
COLGATE-PALMOLIVE CO	Etats-Unis	Biens de Consommation de Base	4.4%
RESMED	Etats-Unis	Santé	3.9%
LONZA GROUP AG	Suisse	Santé	3.6%
SAP SE	Allemagne	Technologies de l'Information	3.4%
L'OREAL SA	France	Biens de Consommation de Base	3.4%
PALO ALTO NETWORKS INC	Etats-Unis	Technologies de l'Information	3.2%
Total			45.1%

RÉPARTITION SECTORIELLE*Poids rebasés***EXPOSITION NETTE PAR DEVISE****RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE***Poids rebasés*

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 9 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements en vue d'atteindre l'objectif d'investissement durable sont les suivants :

- 80% au moins des actifs nets du Compartiment sont consacrés à des investissements durables véritablement alignés sur l'un des 9 (sur un total de 17) Objectifs de développement durable des Nations unies;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 10% et 30%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- L'univers d'investissement composé d'actions est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 50% à celles de l'indicateur de référence.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	41
Nombre d'émetteurs notés	41
Taux de couverture	100.0%

Source: Carmignac

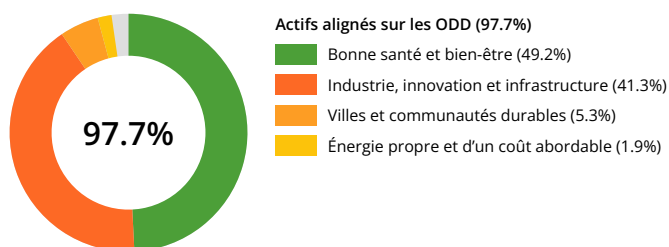
NOTE ESG

Carmignac Portfolio Grandchildren A EUR Acc	AAA
Indicateur de référence*	AA

Source: MSCI ESG



ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

Notre cadre d'analyse exclusif appréhende les activités des entreprises sous l'angle de 9 des 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qu'il considère comme « investissables » (ce qui signifie que les entreprises sont en mesure de contribuer à la réalisation de ces objectifs par le biais de leurs produits et services). Pour être considérée comme alignée sur les ODD au regard de notre Cadre, une entreprise doit tirer au moins 50% de ses revenus ou consacrer au moins 50% de ses dépenses d'investissement à des activités qui contribuent positivement à au moins un des neuf ODD. Dès qu'une société dépasse ce seuil de 50%, nous considérons que l'intégralité de l'exposition économique du Compartiment est « alignée » lorsque nous déterminons l'alignement global de celui-ci. Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 100%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
MICROSOFT CORPORATION	7.2%	AAA
LOREAL SA	3.4%	AAA
AMADEUS IT GROUP SA	2.4%	AAA
PUMA SE	2.1%	AAA
ADOBE INC	1.5%	AAA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK AS	5.7%	AAA
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	5.0%	BBB
COLGATEPALMOLIVE COMPANY	4.2%	AA
THE PROCTER GAMBLE COMPANY	3.9%	A
RESMED INC	3.8%	A

Source: MSCI ESG

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro

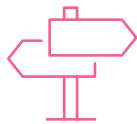


Source: S&P Trucost, 28/02/2023. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à S&P Trucost. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

ANALYSE DE GESTION



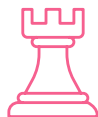
ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Le mois de février a vu les marchés financiers corriger après la forte hausse du début d'année. Aux États-Unis, l'inflation a été publiée au-dessus des attentes, sans pour autant remettre en question la tendance baissière. Néanmoins, l'inflation cœur publiée reste élevée, principalement en raison de la hausse des services. Malgré cela, les chiffres de l'emploi sont restés solides des deux côtés de l'Atlantique. Jerome Powell, le président de la Banque centrale américaine, a réitéré le besoin de maintenir une politique restrictive tout en confirmant que la désinflation était en marche. De son côté, la Banque centrale européenne a adopté un discours relativement plus restrictif. Les bons chiffres de l'emploi associés à une inflation toujours élevée ont conduit les marchés à revoir à la hausse leur estimation des taux terminaux, ce qui correspond à une politique restrictive plus longue qu'anticipé. Dans ce contexte, les taux souverains se sont tendus, en particulier aux États-Unis, renforçant la performance du dollar contre les autres devises. Les marchés d'actions ont corrigé, à l'exception du marché européen, soutenu par de meilleures perspectives de croissance, dans le sillage d'une baisse du prix du gaz. La tension des taux souverains a pénalisé les secteurs de croissance, au premier rang desquels le secteur technologique. Au sein de ce dernier, toutefois, les semi-conducteurs, portés par les perspectives attractives liées au développement de l'intelligence artificielle, ont enregistré une performance positive.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Le Fonds a clôturé le mois de février dans le vert, mais a sous-performé son indicateur de référence. La plupart des secteurs ont enregistré des performances positives sur la période, à l'exception de la technologie et des biens de consommation cycliques ; ASML et Adyen ont tous deux progressé la semaine dernière, ainsi que Puma et L'Oréal, entre autres. Les résultats décevants d'Adyen nous ont permis de réduire notre exposition à la société. Contrairement à ses concurrents, la société a laissé entrevoir de nouvelles hausses des investissements et de la base de coûts en 2023, ce qui nous a fait perdre confiance à court terme. L'accès de faiblesse de L'Oréal est dû à la lecture des récentes déclarations commerciales de ses concurrents. À l'inverse, dans un environnement de marché généralement positif, il convient de souligner la vigueur du Fonds au sein du secteur de la santé. Plus précisément, grâce à la sélection de titres, ce secteur – qui est le plus exposé à l'heure actuelle – a le plus contribué à la performance sur la période. En février, Lonza, Novo Nordisk, Merus, Zealand Pharma et Straumann ont figuré parmi les dix meilleurs contributeurs à la performance du Fonds.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Depuis le début de l'année, la région européenne a créé de la valeur grâce à des perspectives positives plus générales, mais, dans la mesure où l'inflation s'avère plus élevée que prévu, le sentiment des investisseurs reste incertain. Pour le moment, les secteurs les plus performants sont ceux qui sont les plus sensibles au cycle économique. C'est la raison pour laquelle, bien que prudents, nous ne sommes pas totalement en phase avec cette partie du marché qui s'inquiète des niveaux globaux atteints par les actions européennes. Même si la relative vigueur de l'Europe va inévitablement subir certains replis (pause), le long terme semble toujours encourageant, surtout pour les entreprises qui possèdent des caractéristiques fondamentales leur permettant de résister aux périodes d'incertitude et qui ont perdu une valeur significative l'année dernière en raison d'un environnement défavorable. En effet, ce type de valeurs – celles que nous sélectionnons pour notre stratégie – tendent à afficher des marges plus résilientes, une plus grande visibilité, des bilans plus sains, etc., en plus des caractéristiques de croissance que nous recherchons. À mesure que la saison des annonces de résultats progresse avec, en moyenne, des chiffres corrects, mais des perspectives naturellement prudentes, nous sommes confiants dans notre allocation actuelle (un portefeuille plus équilibré).

GLOSSAIRE

Active share : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion. Voir également Gestion Passive.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie S&P Trucost : Trucost utilise les données fournies par l'entreprise lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, Trucost utilise leur modèle propriétaire EEIO. Ce modèle estime les émissions carbone en termes de répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour en savoir plus : www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf.

Bien que S&P Trucost rende compte des émissions de catégorie 3, ces données ne sont ni normalisées ni considérées comme suffisamment fiables pour être utilisées dans les rapports. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans nos calculs d'émissions au niveau du portefeuille. Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les intensités carbonées des entreprises (tonnes équivalents-CO2 / chiffre d'affaires USD Million) sont additionnées et pondérées en fonction du poids de chaque entreprise au sein du portefeuille (normalisé sur l'ensemble des valeurs pour lesquelles l'information n'est pas encore disponible).

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	SEDOL	CUSIP	WKN	Frais de gestion	Frais courants ⁽¹⁾	Commission de surperformance	Frais d'entrée maximum ⁽²⁾	Minimum de souscription initiale ⁽³⁾	Performance sur un an (%)				
												28.02.22-28.02.23	26.02.21-28.02.22	28.02.20-26.02.21	28.02.19-28.02.20	28.02.18-28.02.19
A EUR Acc	31/05/2019	CAGCAEA LX	LU1966631001	BLN75F5	L1504W642	A2PNL4	1.4%	1.7%	Oui	4%	—	-6.9	13.2	23.2	—	—
F EUR Acc	31/05/2019	CAGCFEA LX	LU2004385667	BLN75H7		A2PNL5	0.8%	1.1%	Oui	4%	—	-6.4	13.8	23.2	—	—

Frais de gestion variable : 20% de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. (1) Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transactions. (2) Frais de souscription acquis aux distributeurs. Aucun frais de rachat. (3) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/02/2023. **Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549

COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.